

2ème édition

BUDGET participatif

DES IDÉES POUR VOTRE VILLE DE DEMAIN ?
DÉPOSEZ VOS PROJETS AVANT LE 15 MAI 2024

jeparticipe.wissembourg.fr



RENSEIGNEMENTS

Service démocratie participative
participation-citoyenne@wissembourg.fr
07 57 41 39 48



Ma ville bouge
Retrouvez les infos sur
www.wissembourg.fr
[@villedewissembourg](https://www.instagram.com/villedewissembourg)



Madame, Monsieur,

La première édition du budget participatif lancée en 2022, a été un franc succès. Sur la trentaine d'idées déposées par les citoyens, le projet d'aménagement d'un parc canin est ressorti en tête à l'issue d'un vote auquel près de 200 personnes ont pris part.

Alors que les réalisations concrètes de ce premier budget participatif verront le jour cette année, nous lançons la seconde édition qui vous permettra, à nouveau, de proposer vos idées pour Wissembourg, Altenstadt et Weiler.

Parce que nous avons la conviction profonde qu'un territoire ne peut évoluer sans ceux qui le font, cette nouvelle édition revêt pour nous une grande importance : co-construire avec chacune et chacun d'entre vous notre ville de demain.

Alors à vos idées ! Nous vous espérons nombreux pour participer, proposer et voter !

Sandra Fischer-Junck,
Maire de Wissembourg

Serge Woziwoda,
Conseiller municipal délégué
à la Participation citoyenne

C'EST QUOI UN BUDGET PARTICIPATIF ?

Un budget participatif est un dispositif favorisant l'initiative citoyenne au travers de laquelle la Ville de Wissembourg souhaite donner à ses habitants l'envie et les moyens d'agir pour leur territoire afin de construire, ensemble, la ville de demain.

Adossé à une partie du budget de la Ville, son objectif est de faire émerger et concrétiser des projets d'intérêt général portés par les citoyens dès l'âge de 12 ans.

LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST UN MOYEN CONCRET DE VOUS DONNER DU POUVOIR D'AGIR POUR VOTRE VILLE !

Vous avez une idée qui vous tient à cœur à l'échelle de votre quartier, du centre-ville ou plus globalement de la commune ?

Une idée qui améliorera le cadre de vie, renforcera le lien social et/ou facilitera le quotidien de vos concitoyens ? **Lancez-vous !**

Les projets plébiscités lors de la phase de vote seront ensuite réalisés dans les limites de l'enveloppe budgétaire allouée.

**Vous souhaitez vous impliquer dans la réalisation ?
Vous serez les bienvenus !**

QUI PEUT PARTICIPER ?

Toute personne physique :

- quelle que soit sa nationalité
- résidant à Wissembourg, Altenstadt et Weiler
- âgée d'au moins 12 ans, à condition pour les mineurs d'être accompagnés d'un adulte

1

DÉPÔT DES IDÉES

Du 1er avril au 15 mai 2024

Devenez porteur de projet : proposez vos idées pour Wissembourg, Altenstadt, Weiler !



Rendez-vous en ligne sur
« jeparticipe.wissembourg.fr »

MA CHECK LIST POUR UN DÉPÔT D'IDÉE RÉUSSI !

- Mon projet doit se situer à Wissembourg, Altenstadt, Weiler !

- Je vérifie qu'il respecte les critères d'éligibilité qui figurent dans le règlement.

- Le titre de mon idée est clair et précis
Exemple : « Un potager pédagogique pour le grand public au parc X » au lieu de « Tous au potager »

- J'explique mon idée et je la budgétise (condition impérative)
Exemple : en quoi et à qui mon projet sera utile ? À quel(s) besoin répond-il ? À combien j'évalue son coût ?

4

MISE EN ŒUVRE

À partir du 1er octobre 2024

Main dans la main avec les équipes municipales, le(s) porteur(s) du/des projet(s) lauréat(s) continueront d'agir sur leur projet de leur conception, jusqu'à leur inauguration.

2

INSTRUCTION **Du 16 mai au 31 août 2024**

Analyse des idées par les services municipaux : respect du règlement, étude de la faisabilité technique, juridique et financière, précisions...

-> Évaluation des projets et présélection

-> Mise en place de fiche projets

3

VOTE DES CITOYENS **Du 1er au 30 septembre 2024**

Votre projet a été sélectionné ? Il sera soumis au vote des citoyens (à partir de 12 ans) sur « jeparticipe.wissembourg.fr ».

Les projets ayant recueilli le plus de votes seront retenus dans la limite de l'enveloppe budgétaire de 8 000 €.



jeparticipe.wissembourg.fr



Le site « tout-en-un » de la participation citoyenne à Wissembourg, Altenstadt, Weiler, avec :

- ✓ des infos pratiques sur le budget participatif : les modalités de dépôt de projet, le règlement...
- ✓ la possibilité de déposer son projet en créant son compte en moins de 2 minutes
- ✓ un descriptif de toutes les idées proposées
- ✓ la possibilité de voter pour ses projets préférés
- ✓ une présentation de tous les autres dispositifs de participation citoyenne

Des questions ?

Service démocratie participative
participation-citoyenne@wissembourg.fr
07 57 41 39 48